

à l'ouest. Il me disait: "C'est vrai, mais un pays grand comme le Canada peut s'administrer en faisant des compromis; parce que les besoins des provinces de l'Atlantique, de Québec, d'Ontario, de l'Ouest et de la Colombie, sont différents." Il ajoutait, et j'ai trouvé là pour moi une leçon que je garderai toute ma vie: "Vous savez, quand vous avez à étudier un problème, n'oubliez jamais qu'il présente plusieurs faces, comme une médaille a deux côtés: ceux qui ne regardent qu'un seul côté, ne peuvent pas juger d'une façon impartiale. Regardez toujours les deux côtés. Mais, comme un problème n'est jamais ni tout blanc ni tout noir, tâchez de trouver la solution qui rend le plus service à la plus grande majorité de la nation."

Des gens ont dit que M. King était l'homme des compromis. Peut-être. Mais si ces compromis ont été faits pour le bénéfice de la grande majorité de la nation, on ne peut que s'en féliciter et en glorifier l'auteur.

Le regretté Mackenzie King a été premier ministre à des époques spéciales et parfois difficiles; il a donc été forcé de manœuvrer. Évidemment, c'est le talent du navigateur; et l'ancien chef de notre gouvernement a bien manœuvré. Si le Canada est sorti, après la dernière grande guerre, plus grand que jamais, c'est que nous avons, à la tête du pays, un homme dont le nom est un grand symbole, "King", un roi.

(Traduction)

L'honorable J. H. King: Honorables sénateurs, je suis incapable hélas! d'exprimer comme il convient les sentiments que j'éprouve à la suite du décès d'un grand Canadien, M. Mackenzie King.

J'ai eu l'honneur de faire partie du cabinet de M. King pendant plusieurs années. Je connais à fond sa compétence de chef et son habileté à envisager des problèmes qui touchent le peuple de près. Je me rends compte qu'avec le temps son rôle particulier dans l'histoire du Canada deviendra plus évident et une fois cette histoire écrite, la population canadienne comprendra mieux et appréciera le rôle qu'il a joué dans l'essor du Canada durant les années importantes du vingtième siècle.

Je fais miennes les observations soigneusement préparées du leader du Gouvernement (l'honorable M. Robertson) et je partage les sentiments exprimés par mon bon ami le chef de l'opposition (l'honorable M. Haig). Je suis fort peiné de la mort de M. King, ami intime et grand Canadien.

TRAVAUX DU SÉNAT

DÉBAT SUR L'ADRESSE

A l'appel de cet article de l'ordre du jour.

Étude du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'occasion de l'ouverture de la troisième session (spéciale) de la vingt et unième législature du Canada.

L'honorable Wishart McL. Robertson: Honorables sénateurs, je me suis demandé s'il était à propos d'amorcer aujourd'hui le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. D'après certains de mes collègues, il faudrait remettre le débat à plus tard, ainsi que l'a fait la Chambre des communes, afin d'étudier d'abord l'importante mesure dont nous sommes saisis. D'autres soutiennent que rien ne nous contraint à adopter cette ligne de conduite. Mais tous admettent qu'il faudra accorder la priorité absolue à la loi des chemins de fer, lorsqu'on nous soumettra cette mesure.

Après avoir discuté la question de procédure avec notre collègue de Rigaud (l'honorable M. Dupuis), à qui j'ai demandé de proposer l'adresse en réponse au discours du trône, et avec celui qui l'appuiera, le sénateur de Prince (l'honorable M. Barbour), j'estime inopportun d'amorcer le débat aujourd'hui. Personne ici ne l'ignore, la session commence d'ordinaire un jeudi et le Sénat s'ajourne alors jusqu'au mardi suivant. Ainsi, les proposeurs ont amplement le temps de ruminer leur discours. Bien qu'il s'agisse en l'occurrence de gens versés en science parlementaire, capables d'improviser d'intéressants discours, je suis d'avis que vu les circonstances actuelles il leur faut plus de temps pour se préparer. Je propose donc qu'on ne commence pas le débat aujourd'hui, mais que les intéressés se tiennent prêts à s'exécuter demain après-midi à trois heures.

Je propose que l'article soit réservé.

(L'article est réservé.)

BILL CONCERNANT LE MAINTIEN DE L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER

L'honorable M. Robertson: Honorables sénateurs, il m'est impossible de prévoir combien de temps il faudra à l'autre endroit pour étudier la mesure spéciale concernant les chemins de fer et dont elle est saisie en ce moment mais, les sénateurs s'en rendent compte, elle besogne ferme et très rapidement. Elle a siégé pendant l'heure du déjeuner et ne lèvera pas non plus la séance, semble-t-il, pendant celle du dîner. Afin d'éviter tout retard le Sénat désire sûrement se tenir prêt à étudier cette mesure importante le plus tôt possible. En l'occurrence, je propose donc que le Sénat s'ajourne à loisir, pour se réunir